

CONVOCATION

Veillez remettre cette convocation au premier suppléant (ou au suivant de la liste si le précédent est indisponible) au cas où vous ne pourriez assister personnellement à cette réunion.

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil d'Administration du Collège André Maurois se réunira dans les locaux du collège, en séance ordinaire, le :

Mardi 24 mars 2020 à 18h, en salle des conseils

Et vous prie de bien vouloir y assister.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Vote pour le compte rendu du CA du 30 janvier 2020
- 2- Vote pour le rapport du compte financier 2019 en dépenses et en recettes
- 3- Vote pour l'intégration des résultats 2019 sur le compte du service général
- 4- Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention tripartite 2020 sur l'utilisation des équipements sportifs de la commune de Longjumeau au profit du collège André Maurois
- 5- Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention d'application entre les établissements utilisateurs des systèmes d'information et l'établissement support du centre de gestion des équipes de maintenance informatique de proximité (CG-EMIP)
- 6- Vote pour l'adhésion au groupement de commande pour le système de désenfumage
- 7- Prélèvement sur fonds de réserve
- 8- Questions diverses

Veillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.



La Principale
Gaëlle GUICQUERO